

TIFI • Charlottenburger Allee 41 • 52068 Aachen

FIELDTURF TARKETT SAS
2, rue de l'Egalité
92748 NANTERRE CEDEX
FRANCE

Textiles & Flooring Institute GmbH

Charlottenburger Allee 41 • 52068 Aachen • Allemagne

Téléphone: +49 241 9679-00

Fax: +49 241 9679-200

E-Mail: postmaster@tifi-online.de

URL: www.tifi-online.de

Amtsgericht Aachen HRB8157 • Ust-IDNr.: DE209411312

Sparkasse Aachen • BLZ 390 500 00 • Compte: 1331222

IBAN: DE2239050000001331222 • SWIFT: AACSD33

Gérant: Dr. Ernst Schröder

Rapport d'essai n° 391575-05

Essai de comportement au feu pour classement selon EN 13501-1:2007

1 Transaction

Vous nous avez demandé de tester le produit cité ci-dessous. Le type d'essai ainsi que les résultats individuels se trouvent dans les annexes.

Commande Comportement au feu selon
EN ISO 11925-2:2002 et EN ISO 9239-1:2002

Produit de matériau sol sportif

Nom du produit SPORTABLE

Client..... ISP Institut für Sportstättenprüfung

Date de commande 05.11.2009

Votre référence Dr. Uwe Schattke, Dennis Frank

Responsable..... Dipl.-Ing. Ulrike Balg, numéro direct – 133

2 Description du produit de construction

Produit de construction	sol sportif (résilient)
Type de surface	sans structure
Type de coloration / dessin	à dessin
Composition de l'échantillon	couche inférieure: 18 mm de mousse composite laminée de tissu couche intermédiaire: 12 mm de contreplaqué special, selon DIN 68705 section 3 couche supérieure : 14 mm de parquet avec une surface utile de 3,6 mm, scellée sur site de fabrication liaison longitudinale par l'intermédiaire de profilés rigides d'aluminium *
Prélèvement	effectué par le client
Quantité d'échantillons.....	6 échantillons à 0,23 m x 1,05 m 6 échantillons à 0,25 m x 0,09 m 4 échantillons à 0,20 m x 0,20 m
Numéro de référence TFI	09-11-0026

* Information du fabricant

3 Résultats d'essais

3.1 Allumabilité par incidence directe d'une flamme (annexe KB)

Paramètres selon EN ISO 11925-2:2002

Allumage.....	non
Hauteur des flammes.....	≤ 150 mm
Durée de combustion.....	0 s

3.2 Comportement au feu sous radiation (annexes RP, R et F)

Paramètres selon EN ISO 9239-1:2002

Intensité de radiation critique.....	6,2 kW/m ²
Intégrale de l'obscurcissement (dégagement de fumée).....	158 % x min

Les résultats pour le produit testé ne sont valables que pour la méthode de pose décrite dans l'annexe RP.

4 Remarques

4.1

Les résultats des essais se réfèrent uniquement au produit de construction figurant au paragraphe 2 et dans l'annexe KT pour l'utilisation comme revêtement de sol, pose horizontale, non-collés ou collés sur une aire massive minérale selon EN 13238:2001.

4.2

Les résultats des essais ne se reportent que sur le comportement au feu du produit dans les conditions spéciales des essais. On ne doit pas les utiliser comme seul critère pour l'évaluation du risque d'incendie engendré par le produit en pratique.

4.3

Ce rapport sert de base pour un rapport de classement selon EN 13501-1:2007.

5 Annexes

Ce rapport contient les annexes suivantes:

Kenndaten Bautechnik ^a	KT	391575-05
Brandverhalten Kleinbrenner-Test ^a	KB	391575-05
Brandverhalten Radiant-Panel-Test ^a	RP	391575-05 ^a
Rauchkurven zum Radiant-Panel-Test.....	R	391575-05
Fotografien zum Radiant-Panel-Test.....	F	391575-05

Les essais marqués de ^a sont accrédités selon EN ISO/IEC 17025.

Aachen, 13.11.2009



Dr. Ernst Schröder

Le rapport ne peut pas être copié en partie, seulement complètement. En outre, le règlement du Textiles & Flooring Institute GmbH est applicable pour la façon de traiter l'ordre.

Annexe KT – Caractéristiques d'identification

1 Transaction

Nom du produit SPORTABLE
 Numéro de référence TFI 09-11-0026
 Date des essais 11.11.2009
 Couleur / Dessin brun

2 Méthode d'essai

L'épaisseur totale est calculé avec la pied á coulisse "Mitutoyo Digimatic Caliper" de la firme Mitutoyo Messgeräte GmbH.

ISO 8543:1998 Revêtements de sols textiles – Méthodes de détermination de la masse

Dérivations du standard:

- Indication de valeurs moyennes au lieu de résultats individuels

3 Résultats d'essais

	Valeurs données par le fabricant	Valeurs données par l'institut	
Type de produit:	sol sportif (résilient)	sol sportif (résilient)	
Type de surface:	-	sans structure	
Composition de l'échantillon:	couche inférieure: 18mm de mousse composite laminée de tissu couche intermédiaire: 12mm de contreplaqué special, selon DIN 68705 section 3 couche supérieure: 14mm de parquet avec une surface utile de 3,6 mm, scellée sur site de fabrication liaison longitudinale par l'intermédiaire de profilés rigides d'aluminium	inconnue	
Dimensions (forme de livraison):	2470 mm x 610 mm	-	
Epaisseur totale [mm]:	44,0	44,4	(s= 0,16)
Masse totale [g/m²]:	18500	18416	(s= 145,68)

s = écart type

Annexe KB – Détermination du comportement au feu

1 Démarche

Nom du produit SPORTABLE

Numéro de référence TFI 09-11-0026

Date d'essai 11.11.2009

Type de coloration / dessin à dessin

Les caractéristiques d'identification se trouvent à la deuxième page du rapport d'essai, respectivement dans l'annexe KT.

2 Méthode d'essai

Détermination du comportement au feu des revêtements de sol ; EN ISO 11925-2:2002, Partie 2: l'allumabilité par incidence directe d'une petite flamme.

Les échantillons ont été testés sur des plaques de fibro-ciment en accord avec EN 13238:2001 (épaisseur (6 + 1) mm, densité (1.800 + 200) kg/m³), non-collés.

Les échantillons ont été conditionnés selon EN 13238:2001 pour une période de 5 jours (température : (23 + 2) °C, humidité relative (50 + 5) %).

3 Résultats

Caractéristiques	N° de l'échantillon					
	1	2	3	4	5	6
Orientation vis-à-vis de la direction de production	longitudinal	longitudinal	longitudinal	transversal	transversal	transversal
Durée d'extinction des flammes (s) ¹⁾	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
Echantillon allumé?	non	non	non	non	non	non
Papier filtre allumé ?	non	non	non	non	non	non
Ligne de référence 150 mm atteinte ?	non	non	non	non	non	non

¹⁾ cela inclut à chaque fois la durée d'inflammation

Type d'incidence de la flamme: surfacique

Durée d'effet de la flamme: 15 s

Observation spéciale: aucune

Annexe RP – Comportement au feu de revêtements de sols

1 Processus

Nom du produit SPORTABLE
Numéro de référence TFI 09-11-0026
Date de l'essai 11.11.2009
Type de coloration / dessin à dessin

Les caractéristiques d'identification se trouvent à la deuxième page du rapport d'essai, respectivement dans l'annexe KT

2 Méthode d'essai

Détermination du comportement au feu de matériau de revêtements de sols EN ISO 9239-1:2002. Méthode pour la détermination de la propagation des flammes, l'intensité de radiation critique et le développement de fumée de revêtements de sols soumis à une source de radiation.

Conformément à EN ISO 9239-1:2002-01, chaque échantillon à été doté d'un joint à une distance de 250 mm de la ligne zéro de l'échantillon.

Les échantillons ont été posés sur parements de fibrociment selon EN 13238:2001 (épaisseur (6 ± 1) mm, densité brute (1.800 ± 200) kg/m³), non-collés.

Les échantillons ont été conditionnés selon EN 13238:2001 pour une période de 5 jours (température : (23 ± 2) °C, humidité relative (50 ± 5) %).

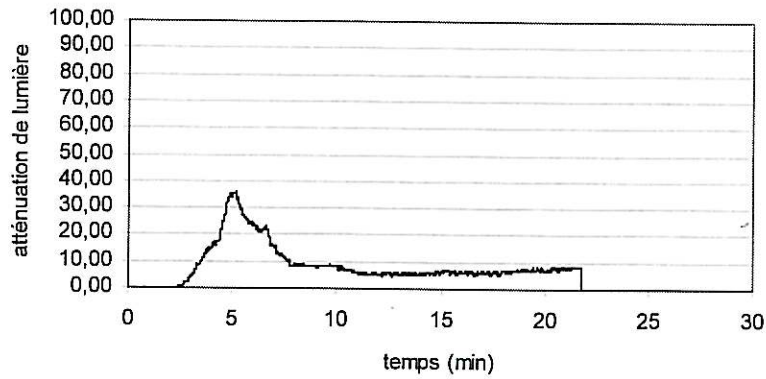
3 Résultats d'essais

Point de mesure	Flux thermique [kW/m²]	Temps pour arriver au point de mesure [min:s]									
		N° de l'échantillon selon orientation									
		N° 1		N° 2		N° 3		N° 4			
		échantillon 1, longi		échantillon 2, longi		échantillon 3, longi		échantillon 4, trans			
100	≥ 11	2:40	2:45	3:10	3:45						
150	10,4	3:15	3:40	4:00	4:40						
200	9,6	3:25	4:50	5:10	6:15						
250	8,5	3:40	7:10	7:15	-						
300	7,4	6:00	10:35	9:55	-						
350	6,4	13:10	14:10	-	-						
400	5,3	-	-	-	-						
450	4,4	-	-	-	-						
500	3,6	-	-	-	-						
550	3,0	-	-	-	-						
600	2,5	-	-	-	-						
650	2,2	-	-	-	-						
700	1,9	-	-	-	-						
750	1,6	-	-	-	-						
800	1,4	-	-	-	-						
850	1,2	-	-	-	-						
900	1,1	-	-	-	-						
HF-10 [mm / kW/mm²]	\bar{x} (1-3) =	307	7,3	330	6,8	290	7,6	300	7,4	240	8,7
HF-20 [mm / kW/mm²]	\bar{x} (1-3) =	360	6,2	380	5,7	360	6,2	340	6,6	-	-
HF-30 [mm / kW/mm²]	\bar{x} (1-3) =	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
éteint après 30 min [oui / non]				non	non	non	non	non	non	non	non
Flammes éteintes [min:s]				21:40	23:25	22:25	17:45				
Longueur maximale détruite [mm]	\bar{x} (1-3) =	360		380		360		340		240	
CHF [kW/m²]	\bar{x} (1-3) =	6,2		5,7		6,2		6,6		8,7	
Obscurcissement maximale [%]	\bar{x} (1-3) =	27		36		21		24		16	
Integr. Obscurcissement [% x min]	\bar{x} (1-3) =	158		190		131		154		69	
Evaluation de l'obscurcissement				faible		faible		faible		faible	

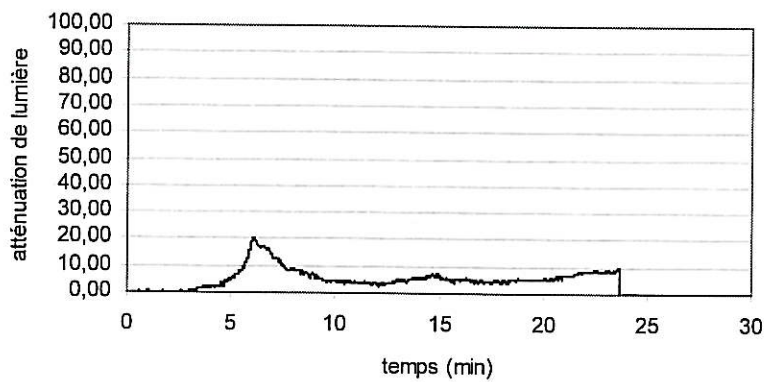
Observations spéciales: aucune

Annexe R – Diagrammes d'opacité de fume

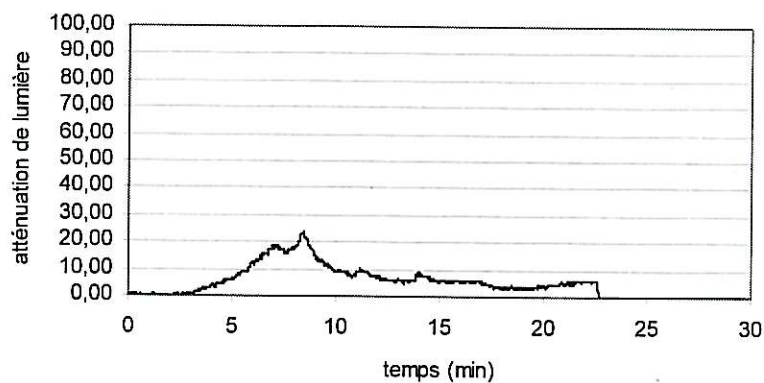
n° 1 (échantillon 1, longitudinal)



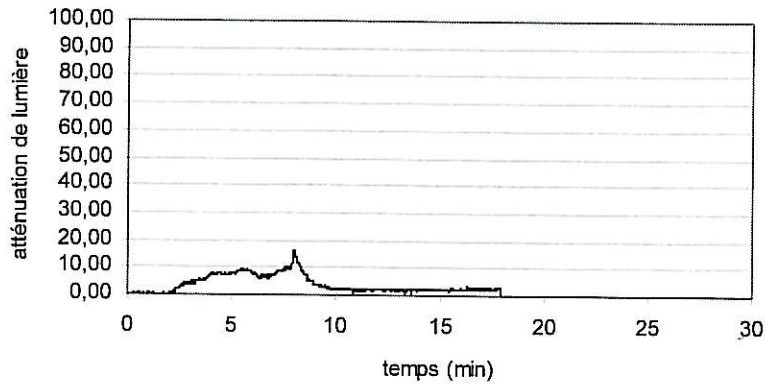
n° 2 (échantillon 2, longitudinal)



n° 3 (échantillon 3, longitudinal)

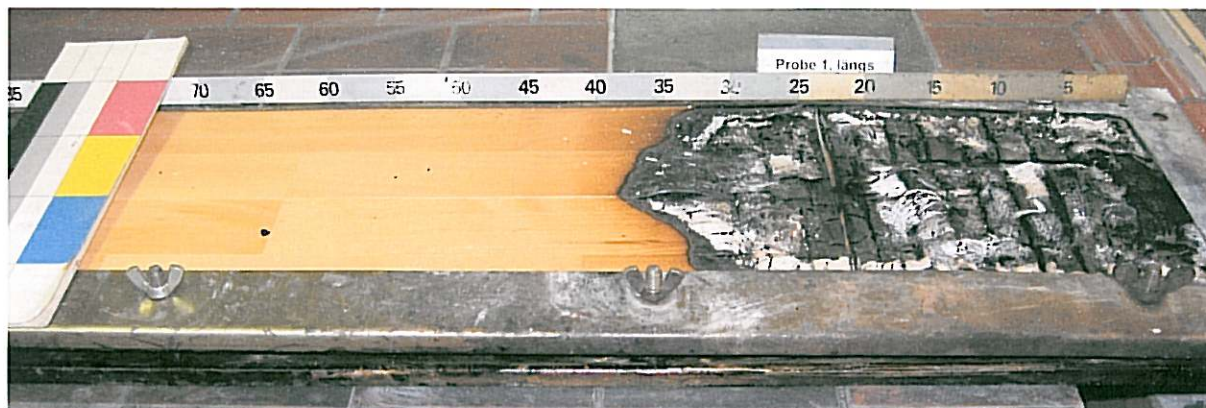


n° 4 (échantillon 1, transversal)

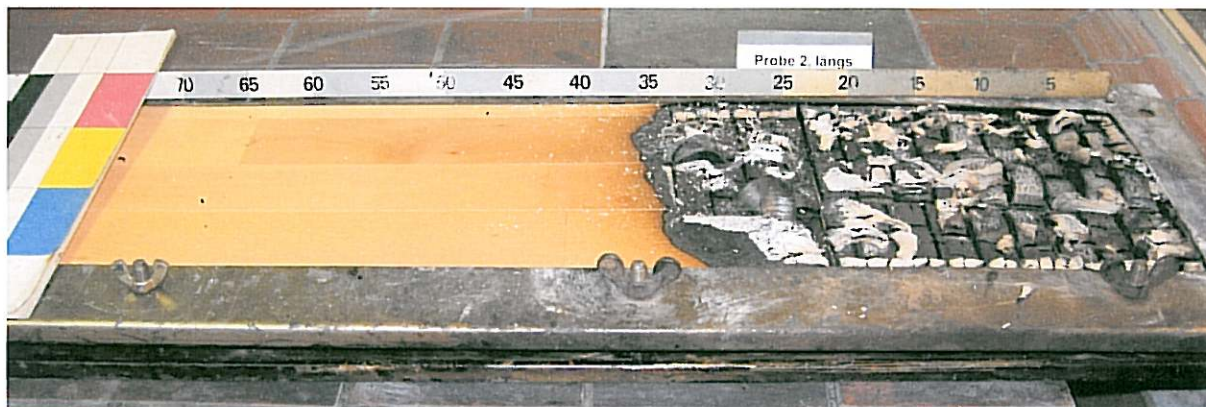


Annexe F – Images du comportement au feu des revêtements de sol

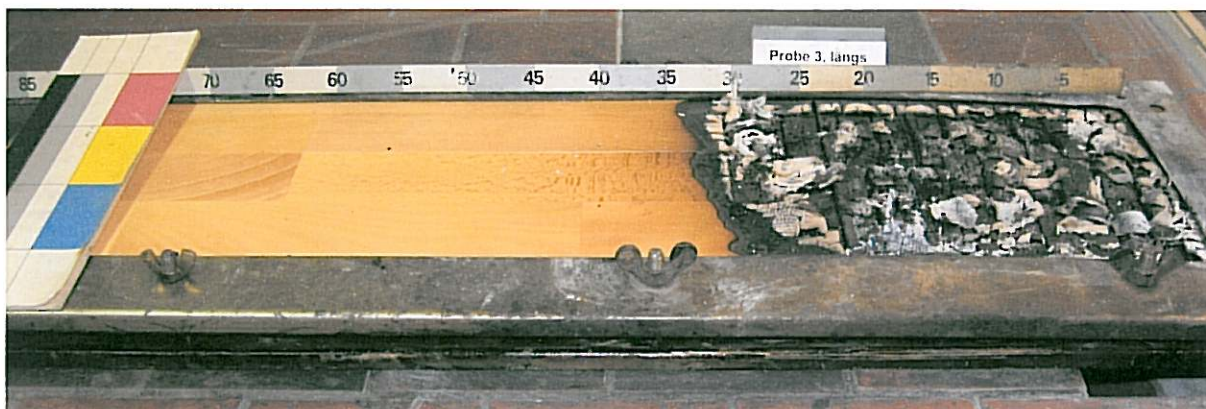
n° 1 (échantillon 1, longitudinal)



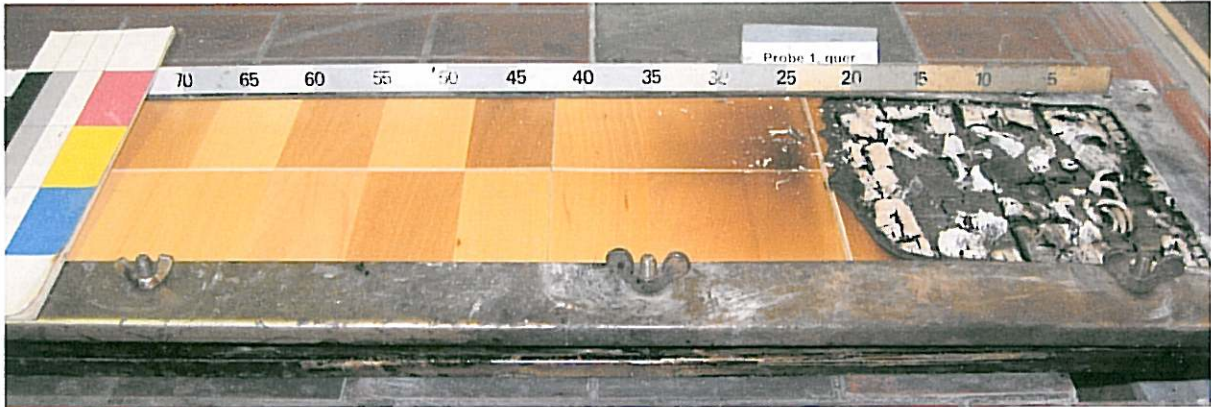
n° 2 (échantillon 2, longitudinal)



n° 3 (échantillon 3, longitudinal)



n° 4 (échantillon 1, transversal)



TIFI • Charlottenburger Allee 41 • 52068 Aachen

FIELDTURF TARKETT SAS
2, rue de l'Égalité
92748 NANTERRE CEDEX
FRANCE

Textiles & Flooring Institute GmbH

Charlottenburger Allee 41 • 52068 Aachen • Allemagne
Téléphone: +49 241 9679-00
Fax: +49 241 9679-200
E-Mail: postmaster@tifi-online.de
URL: www.tifi-online.de
Amtsgericht Aachen HRB8157 • Ust-IDNr.: DE209411312
Sparkasse Aachen • BLZ 390 500 00 • Compte: 1331222
IBAN: DE2239050000001331222 • SWIFT: AACSD33
Gérant: Dr. Ernst Schröder

Rapport n° 391575-06

Rapport de classement du comportement au feu selon EN 13501-1:2007

1 Introduction

Ce rapport de classification en vue du comportement au feu définit la classification attribuée au produit de construction "SPORTABLE" conformément au standard EN 13501-1:2007.

2 Transaction

produit de construction	Produit de construction	sol sportif
	Nom de produit.....	SPORTABLE
	Type de fabrication.....	sol sportif (résilient)
	Type de surface	sans structure
	Composition de l'échantillon	couche inférieure: 18 mm de mousse composite laminée de tissu couche intermédiaire: 12 mm de contre-plaqué special, selon DIN 68705 section 3 couche supérieure : 14 mm de parquet avec une surface utile de 3,6 mm, scellée sur site de fabrication liaison longitudinale par l'intermédiaire de profilés rigides d'aluminium
	Numéro de référence TFI.....	09-11-0026
	Date de commande.....	05.11.2009

Page 1 de 3

Client.....ISP Institut für Sportstättenprüfung
 Responsable.....Dipl.-Ing. Ulrike Balg, numéro direct -133

Le produit est décrit en détail dans le rapport d'essai qui est à la base de ce classement, indiqué en partie 3 et dans l'annexe KT qui en fait partie.

3 Rapport d'essai et résultats à la base du classement

3.1 Rapport d'essai

Nom du laboratoire	Client	Produit de construction	Numéro du rapport d'essai	Méthodes d'essais
Textiles & Flooring Institute GmbH	ISP Institut für Sportstättenprüfung	sol sportif	391575-05	EN ISO 9239-1:2002
				EN ISO 11925-2:2002 (inflammation 15s)

3.2 Résultats d'essai

	Méthodes d'essai	Paramètres	Nombre d'essais	Résultats d'essais	
				Moyenne	Exigences satisfaites (Oui/Non)
produit de construction	EN ISO 9239-1:2002	Flux therm. critique (kW/m ²)	3	6,2	
		Opacité de fumée (% x min)		158	
	EN ISO 11925-2:2002	Propagation des flammes ≤ 150 mm	6	-	O

4 Classification et domaines d'application

4.1 Référence

Cette classification a été effectuée conformément au standard EN 13501-1:2007.

4.2 Classement

Le produit de construction testé a été classifié en vue de son comportement au feu .. **C_{fl}**

Classement supplémentaire concernant le dégagement de fumée:..... **s1**

Il en résulte le classement suivant du comportement au feu du produit de construction:

Comportement au feu		dégagement de fumée			
C_{fl}	-	s	1	i.e.	C_{fl}-s1

4.3 Champ d'application

La classification se réfère uniquement au produit de construction décrit aux paragraphes 2 et 3 pour l'utilisation comme revêtement de sol, pose horizontale, non-collé ou collé sur une aire massive minérale selon EN 13238:2001.

5 Restrictions

Ce rapport de classement ne constitue ni une homologation, ni une certification du produit.

Aachen, 13.11.2009



Dr. Ernst Schröder

Le rapport ne peut pas être copié en partie, seulement complètement. En outre, le règlement du Textiles & Flooring Institute GmbH est applicable pour la façon de traiter l'ordre.